

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 6 JUILLET 2009

Procès-verbal d'une assemblée tenue le 6 juillet 2009 à 19 h, en la salle du Conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre le projet de règlement n° 1552 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

### Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée : La conseillère M<sup>me</sup> Guylène Duplessis.

### Sont aussi présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard,  
Le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

À 19 h, M. le maire mentionne que le Conseil a adopté le 15 juin 2009 le projet de règlement n° 1552 et explique aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement :

### **Projet de règlement n° 1552 intitulé :**

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Groupe N.A.M. inc. » pour la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des services municipaux du projet domiciliaire « Grands compositeurs » (partie des rues de Tonnancour, Bach, Schubert et Beethoven) y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes ».

L'objet du projet de règlement n° 1552 est décrit dans le titre.

Par la suite, M. le maire invite les personnes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement à le faire.

Toutes les personnes qui désiraient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 10.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, greffier